

Non et devolote bien assister aux amovés et services solennels qui auront lieu le mardi 32 octobre 1875, à 9 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth. — L'Assemblée à la maison mortuaire, rue de Ma Campagne, 56.

VARIÉTÉS

ÉTUDES D'HISTOIRE LOCALE

Première croisade.
Chevaliers wallons qui accompagnaient Robert le Frison et Robert de Jérusalem en Terre Sainte. — Relique de saint Georges rapportée de Palestine. — Prieurs de Faumont et de Fives. — Saint Gossuin et Abeillard. — Saint Gossuin, abbé d'Anchin, sa mort.

L'Europe, émue par les récits de Pierre l'Ermite et soulevée par un merveilleux enthousiasme, va se précipiter vers l'Asie au cri de Dieu le veut. Dieu le voulait en effet, ou plutôt, selon l'expression de saint Bernard, il feignait de le vouloir, pour venir lui-même au secours de la chrétienté menacée par l'islamisme; « il voulait devenir lui-même le débiteur de ceux qui combattaient pour sa cause, afin de leur accorder pour solde le pardon de leurs fautes et une gloire éternelle. » Déjà la ferveur religieuse et l'esprit de pénitence avaient entraîné vers les saints lieux de nombreux pèlerins flamands. Notre comte de Flandre, Robert le Frison, avait des premiers subi cette impulsion providentielle qui préparait les croisades. Il était parti en 1035, escorté d'un grand nombre de barons, parmi lesquels les historiens citent Burchard de Comines et Gérard de Lille. Après un long et périlleux voyage, il était parvenu à Jérusalem; mais on dit qu'à son approche les portes s'étaient fermées d'elles-mêmes, et qu'il n'avait pu pénétrer dans la cité sainte qu'après avoir confessé ses fautes et promis de rendre la Flandre à Baudouin, son neveu, qui en était le légitime héritier (1).

Aussitôt que la croisade fut résolue au concile de Clermont, une incroyable activité se manifesta dans les provinces de l'ancienne Belgique; nulle part le zèle ne fut plus ardent, l'entraînement plus général. Les chevaliers wallons, convoqués pour un tournoi à Anchin, par Anselme de Ribemont, seigneur d'Ostrevant et bienfaiteur de l'abbaye, s'enrôlèrent en grand nombre dans la milice de la Croix (2). Robert II, comte de Flandre, s'embarqua en 1096, suivi de presque toute la noblesse du pays qu'il avait appelée sous son étendard. Dans ce cortège de barons et de seigneurs flamands se retrouvent quelques-uns des compagnons de son vieux père au pèlerinage de la Terre-Sainte; on y voit figurer Burchard de Comines; Ingelbert, seigneur de Cyoising; Gauthier II, châtelain de Douai; Gérard de Douai; Gérard de Lille; le brave Roger, châtelain de Lille, qui périt au siège du fort d'Antioche; Gauthier de Neuville; Hugues de Roubaix; Hellin de Wavrin; Guillaume de Werwick. (3)

(1) Edw. Le Glay, *Histoire des comtes de Flandre*. — Cameracum Christianum. — Meyer, Ann. MLXXXV.
(2) Carpentier, *Preuves de l'histoire de Cambray*, p. 15. On a émis sur ce fameux tournoi d'Anchin des doutes avec lesquels il faut compter et qui nous ont empêchés de nous en saisir dans la charte inventée, dit-on, par Carpentier. Voir l'abbaye d'Anchin, par le docteur Escallier.
(3) Meyer. — Buzelin. — Guillaume de Tyr, liv. III. — P. Roger, *La noblesse de France aux Croisades et Noblesse et chevalerie du comté de Flandre et d'Artois et de Picardie*. — J.-J. de Smet, *Robert de Jérusalem à la première Croisade*, dans le recueil de mémoires et de notices historiques, T. I, p. 530. — Mirceus, III, 665.

Trois ans après leur départ, les croisés dressèrent leur camp en face de Jérusalem et s'emparèrent de la ville sainte, le 15 juillet 1099. Beaucoup d'entr'eux dont les vœux et les désirs étaient comblés, retournèrent avec joie dans leur patrie; d'autres au contraire, hommes de grand cœur et dévoués, aimèrent mieux être exposés à tous les périls que d'abandonner la cité délivrée. Godefroi de Bouillon, fait roi de Jérusalem, distribua aux plus vaillants les villes et forteresses prises sur l'ennemi. Hugues de Roubaix obtint pour récompense de sa valeur la terre appelée le *Camp d'Abraham* (1).

Robert de Flandre, appelé désormais Robert de Jérusalem, content du titre glorieux de *Fils de saint Georges* et d'*Épée des Chrétiens*, reprit le chemin de ses États avec ce qui lui restait de son armée. On raconte qu'un prêtre de Lille, du nom de Gerbault, qui était à sa suite, s'étant détourné pour visiter un couvent, obtint à force de sollicitations, des religieux de ce monastère, un bras de saint Georges qu'il conserva avec des côtes et une épaule du même martyr. Mais comme, pendant le voyage, Gerbault ne montrait pas pour ces restes sacrés toute la dévotion et le respect qui leur étaient dus, il fut frappé d'un mal subit dont il mourut, de même que son vœu Gérard. Beaucoup d'autres souffrirent de diverses maladies à cause d'une semblable négligence et irrégularité; ce que voyant, le comte Robert recueillit auprès de lui et tint en grand honneur et vénération cette sainte relique aux mérites de laquelle il dut échapper à tout danger, et qu'à son arrivée en Belgique il remit à l'abbé Haymeric, pour qu'il la déposât de ses propres mains sur l'autel de Saint-Sauveur d'Anchin. François de Bar, qui rapporte ce fait, ajoute toutefois que la chronique d'Anchin témoigne expressément que c'est Anselme de Ribemont qui, de Lidda, ville de Palestine, où il mourut en combattant vaillamment contre les Sarrasins, envoya ce bras de saint Georges, par le comte Robert II, au révérend abbé Haymeric. Selon d'autres ce bras fut offert à Robert par l'empereur Alexis. (2)

La princesse Clémence de Bourgogne, épouse de Robert de Jérusalem, tomba à cette époque le chapitre noble des dames de Bourbourg, de l'ordre de saint Benoît, qui avait un prieuré à Faumont, dépendance de Coutiches. Ce prieuré était, à son origine, un monastère indépendant érigé par la même princesse au début du XII^e siècle; mais la fondatrice n'avait pas tardé à le réunir à l'abbaye de Bourbourg. (3)

(1) Buzelin. — Escallier, *L'abbaye d'Anchin*. — Meyer. — Edw. Le Glay, *Hist. des Comtes de Flandre*.
(2) Statistique archéologique du département du Nord, p. 655.
(3) Cameracum Christianum.

Des lettres du même évêque rapportent et confirment en 1108 la réforme de l'abbaye de Phalempin demandée par Ogive, épouse de Roger, châtelain de Lille (1). Balderic mourut en 1113, laissant à son successeur Lambert un gouvernement troublé par les réclamations incessantes et de plus en plus vives des Tournaisiens contre la domination du siège de Noyon.

En cette année 1113, l'abbaye d'Anchin ouvrait une retraite à un saint personnage, jeune encore et déjà l'honneur de la science et de la religion. Gossuin, qui devait acquiescer un si grand nom parmi les hommes et un mérite bien plus précieux aux yeux de Dieu, était né à Douai, vers 1085, de parents honorables qui l'avaient élevé dans les principes de la piété chrétienne. Après de rapides et brillants progrès dans l'étude des Lettres, il était allé à Paris étudier la philosophie, et était devenu en peu de temps fort habile dans la dialectique. Maître à son tour, il s'était vu entouré de nombreux disciples attirés par l'éclat de sa science. A cette époque, dans son école ouverte sur la montagne Sainte-Geneviève, le trop fameux Abeillard enseignait ses doctrines erronées, s'attaquant notamment à l'unité de la trinité sainte. Gossuin souffrait des atteintes ainsi portées aux dogmes de la foi, et excité d'ailleurs par ses disciples, qui lui représentaient que lui, docteur en philosophie et en théologie, ne devait pas supporter plus longtemps que la jeunesse studieuse fût de la sorte infectée d'hérésies, il s'était décidé à entrer en lice avec le célèbre sophiste et l'avait confondu de la manière la plus éclatante.

Ses études terminées, Gossuin était revenu à Douai où l'attendaient un riche canonicat dans le chapitre de Saint-Amé, et y avait fondé une école; mais le brillant philosophe, l'illustre antagoniste d'Abeillard, aspirait à une humble solitude. C'est alors qu'il se retira dans le monastère d'Anchin, que gouvernait le vénérable Alvisé, et où, appelé bientôt à remplir les fonctions de prieur, il fit de cette communauté déjà si régulière, un modèle de perfection de la vie monastique.

La renommée de Gossuin se répandit rapidement. Plusieurs abbés, frappés de son rare mérite, l'appellèrent pour rétablir les mœurs relâchées de leurs religieux. C'est ainsi qu'il reforma les monastères de Saint-Crespin et de Saint-Médard de Soissons. Il était dans cette dernière ville quand saint Bernard confia à ses soins l'orgueilleux Abeillard, que le concile de Sens venait de condamner comme hérétique. Aussi ferme que doux, le sage prieur sut le soumettre à l'obéissance au moins pour quelque temps. De Soissons, Gossuin, dont la réputation s'était encore accrue, fut demandé à Reims où, par sa haute sagesse et sa grande habileté, il ramena à sa splendeur première la célèbre abbaye de Saint-Remi. Vers 1131, Alvisé ayant été appelé sur le siège d'Arras, les religieux d'Anchin choisirent unanimement leur digné prieur pour le remplacer dans la direction du monastère de Saint-Sauveur. Saint Gossuin gouverna son abbaye pendant trente-cinq années d'une manière remarquablement heureuse, entouré de l'affection et du respect de ses religieux et même des puissants du siècle, qui le tenaient en très-haute estime et en grand honneur. Plusieurs miracles que Dieu daigna opérer par les mérites de

(1) Buzelin. — Escallier, *L'abbaye d'Anchin*. — Meyer. — Edw. Le Glay, *Hist. des Comtes de Flandre*.
(2) Statistique archéologique du département du Nord, p. 655.
(3) Cameracum Christianum.

son service, augmentèrent encore cette vénération de tous. A l'âge de 80 ans, il s'endormit du sommeil des justes dans les bras de ses enfants spirituels qui lui composèrent cette épitaphe gravée sur son tombeau :
« Dans cette petite urne est enfermé un homme de haut mérite, de vaste renommée et de profonds desseins; il va dans sa foi, ferme dans son espoir, d'une charité ardente, humble d'esprit, prudent de langage, de main large et bénigne. C'était Marthe pour l'action et Marie pour son amour de la parole de Dieu. C'était Lia pour la fécondité, Rachel pour la méditation, Jacob pour le discernement des esprits, Moïse pour l'oraison continuelle, Phinéès pour la lutte contre le mal. O Gossuin, le neuvième d'Octobre, qui fut ton dernier jour, te ranga parmi les neuf ordres suprêmes des bienheureux; et nous, qui gardons tes cendres ici-bas, nous trouvons un patron dans celui que Dieu nous avait donné pour père. » (1)

On lit dans la *Presse Médicale*:
« Les femmes affaiblies, les jeunes filles chlorotiques, les jeunes gens fatigués par la croissance, les ouvriers de manufactures exténués par de pénibles travaux, les vieillards versant leurs forces, les personnes atteintes du vin du docteur Cabanes (sina Cabanes) au Lacto-phosphate de chaux et de fer et au quinquina titré. Le produit qui fait la base de ce médicament fait partie immédiate de notre système osseux et sanguin; aussi on ne saurait employer un meilleur tonique dans l'anémie, la chlorose, les nerfs blancs et séminaux, l'appauvrissement du sang, les faiblesses générales, débilités constitutions, négligées chez les femmes enceintes, fatiguées par leur grossesse, dans les fièvres intermittentes rebelles et dans tous les cas où un besoin d'avoir recours à de puissants toniques; toutes les sommités médicales le prescrivent tous les jours avec succès. »
Dépôt dans toutes les pharmacies de France et de l'étranger.
A Roubaix, pharmacie Couvreur. — Prix: 4 francs.
P. S. — Il sera fait un rabais aux ouvriers de manufactures qui prendront une certaine quantité à la fois.

Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris, le 11 octobre 1875 :
« Le *Journal des Débats* annonce qu'en exécution des lois votées par l'Assemblée nationale, le gouvernement a résolu de préparer les éléments nécessaires à la constitution de l'armée territoriale. Cette mesure, dit-il, intéresse plus de 1,200,000 hommes, mariés ou non, nés du 1^{er} décembre 1835 au 31 décembre 1846, ayant ou n'ayant pas servi.
L'armée territoriale comprendra des troupes de toutes armes. Mais on a dû tout d'abord se préoccuper de la constitution des régiments d'infanterie.
« Ces régiments seront au nombre de 156.
« Le *Journal des Débats* donne ensuite la répartition de ces 156 régiments dans toute la France: l'arrondissement de Lille fournira le premier régiment.
Chacun de ces 145 régiments sera composé de 3 bataillons et 4 compagnies, et chaque subdivision régionale fournira en outre un cadre de compagnie de dépôt constitué de manière à pouvoir lui-même fournir une section de dépôt à chacun des bataillons des régiments.
Quant aux cadres des régiments, bataillons et compagnies de l'armée terri-

toriale, ils seront constitués de la manière suivante :
Chaque compagnie comprendra 1 capitaine, 1 lieutenant, 1 sous-lieutenant, 1 sergent-major, 4 sergents, 1 sergent-fourrier, 8 caporaux et 2 tambours ou clairons.
L'état-major de chaque régiment comprendra : 1 lieutenant-colonel commandant le régiment, 3 chefs de bataillon, 1 major, 1 médecin-major de 1^{re} classe, 3 capitaines adjoints-major; 1 capitaine trésorier, 1 officier d'habillement, 1 lieutenant adjoint au trésorier, 1 sous-lieutenant porte-drapeau, 1 médecin-major de 2^e classe et un médecin aide-major.
L'armée territoriale doit avoir de tout temps ses cadres entièrement constitués, son effectif entièrement et solde en temps de paix ne comprenant que le personnel nécessaire à l'administration.
Election municipale, quartier de la Sorbonne :
Electeurs inscrits 6238
Votants 3168
MM. Engelhard 2476
Dubré 33
M. Engelhard est élu.
Petite bourse du dimanche emprunt 105.10. Turc 30 »

Dépêches télégraphiques

Marseille, 10 octobre, 10 h. 20 m. matin. — Le *Petit Marseillais* annonce que M. Madier de Montjau revenant de la réunion politique tenue au Luc (Var), s'est dirigé vers Avignon, où une semblable réunion aura lieu dans quelques jours. M. Naquet, ainsi que d'autres députés des départements du Midi, y assisteront.
Les considérants de l'arrêté préfectoral qui ordonne la fermeture du café Dauphine, portent que cet établissement était devenu un lieu de réunion politique où les propos les plus violents étaient tenus contre la religion et le gouvernement.
Berlin, 10 octobre. — Un incendie a éclaté, ce matin à 11 heures, au grand hôtel *Kaiserhof*, nouvellement construit, et ouvert seulement depuis le 1^{er} octobre. L'hôtel a été en partie brûlé. Les dommages sont considérables.
Rome, 10 octobre. — Les bruits relatifs à des difficultés au sujet du traité de commerce franco-italien sont considérés comme inexacts. Rien de nouveau ne s'est produit depuis le départ de M. Ozenne. M. Luzzati se rendra à Paris à la fin d'octobre. Jusque-là, il ne peut pas surgir de difficultés. On croit même qu'il n'y en aura aucune lorsque auront lieu les nouvelles et définitives négociations.
Constantinople, 10 octobre.
Une notification officielle signée du président de la Bourse et affichée à la Bourse, dit que la déclaration de la Porte du 6 courant, avec la note explicative, étant diversement interprétée le gouvernement, afin d'éviter toute équivoque et de donner une fois pour toutes une explication cathégorique et définitive déclare : 1^o à dater de ce jour les intérêts et l'amortissement de la dette intérieure et de la dette extérieure sont réduits de moitié pour cinq ans; 2^o le paiement des coupons s'effectuera ainsi : la première moitié intégralement en espèces; la seconde moitié en nouveaux titres portant un intérêt de 5 0/0, intérêt payable également en espèces, simultanément avec les échéances de la première moitié.

VALEURS LOCALES
Lille 1860. avril 75 93 50 94 50
Lille 1863. janv 75 92 75 92 50
Lille 1868. juil 75 92 50 470 00
Roubaix-Tourcoing. janv 75 92 50 445 00
Dunkerque. fév 75 92 50 518 75
Amiens. mai 74 92 50 94 00
Département du Nord. nov 74 92 50 89 50
Caisse de Lille, Verley, Decroix et Cie. juil 75 92 50 891 25
Caisse d'Escompte Pérot et Cie. juil 75 92 50 806 25
Idem Actions nouvelles, 125 francs payés. juil 75 92 50 600 00
Crédit du Nord, 300 francs versés. mai 75 415 00 485 00
Comptoir commercial H. Devilder et Cie. juil 75 92 50 815 00
Caisse C. Dathis et Cie, tout payé. juil 75 92 50 497 50
Caisse Platel et Cie, tout payé. juil 75 92 50 560 00
Gaz Wazemmes. avril 75 92 50 1800 00
Le Nord, assurance, 250 francs payés. mai 75 92 50 1600 00
Obligations flutaires et usages de Lille. juil 75 92 50 127 00
Tramways du Nord. juil 75 92 50 710 00

CHARBONNAGES
Anzin (100^e de den.). 288 d juil 75 92 50 3900 00
Aniche (doutième) 7,212 f. versés. 3,108 p. octo 75 92 50 2890 00
Auchy, tout payé. 7,472 a. octo 75 92 50 1356 25
Azincoort, tout payé. 1,500 a. août 65 1300 00 1480 00
Bruay libérée à 400 fr. 3,000 a. août 75 92 50 1850 00
Bully-Grenay (le sixième) 18,000 p. mai 75 3812 50 3847 50
Carvin, tout payé. 3,945 a. août 75 92 50 3100 00
Courrières, 600 fr. versés. 2,900 a. juil 74 92 50 4930 00
Campagnac (Aveyron) 2,800 a. juil 74 92 50 850 00
Donchy, 3,600 francs versés. 3,744 a. octo 75 92 50 7700 00
Douaisienne. 6,000 a. octo 75 92 50 400 00
Dourges. 1,800 a. mai 75 92 50 16010 00
Escarpelle, tout payé. 6,000 a. août 75 92 50 7300 00
Epinaç (Saône-et-Loire). 4,000 déc. 74 92 50 1440 00
Ferry (actions anciennes). 2,381 a. janv 74 4005 00 4030 00
Id. (actions nouvelles) 812 a. sep. 74 92 50 4100 00
Lens, 300 francs versés. 3,900 a. octo 75 92 50 37000 00
Lévié, tout versé. 2,916 a. fév. 75 15200 00 13000 00
Lys supérieure. 4,000 a. octo 75 92 50 715 00
Meurchin tout payé. 4,000 a. octo 74 92 50 2975 00
Marles 30 0/0 (part d'ing.). 4,000 a. mai 75 92 50 31000 00
Raty, Perques et Hardinghen. 4,000 a. sep. 75 92 50 1425 00
Sincéy-le-Rouvray. 4,000 a. sep. 75 92 50 800 00
Thivencelles et Fresnes-Midi. 5,000 a. sep. 75 92 50 1815 00
Vendin (1^{re} émission) 1,000 fr. 2,713 a. juil 75 92 50 2080 00
Vicogne et Forge, 600 fr. versés. 4,000 a. mai 75 92 50 25900 00

BOURSE DE LILLE du 9 oct.
VALEURS LOCALES
Lille 1860. avril 75 93 50 94 50
Lille 1863. janv 75 92 75 92 50
Lille 1868. juil 75 92 50 470 00
Roubaix-Tourcoing. janv 75 92 50 445 00
Dunkerque. fév 75 92 50 518 75
Amiens. mai 74 92 50 94 00
Département du Nord. nov 74 92 50 89 50
Caisse de Lille, Verley, Decroix et Cie. juil 75 92 50 891 25
Caisse d'Escompte Pérot et Cie. juil 75 92 50 806 25
Idem Actions nouvelles, 125 francs payés. juil 75 92 50 600 00
Crédit du Nord, 300 francs versés. mai 75 415 00 485 00
Comptoir commercial H. Devilder et Cie. juil 75 92 50 815 00
Caisse C. Dathis et Cie, tout payé. juil 75 92 50 497 50
Caisse Platel et Cie, tout payé. juil 75 92 50 560 00
Gaz Wazemmes. avril 75 92 50 1800 00
Le Nord, assurance, 250 francs payés. mai 75 92 50 1600 00
Obligations flutaires et usages de Lille. juil 75 92 50 127 00
Tramways du Nord. juil 75 92 50 710 00

BOURSE DE LONDRES (par dépêches télégraphiques)
11 heures : 94 15/16
3 0/0 Français 65 1/4
5 0/0 1871. 104 1/8
Morgan. pr. 105 3/4
1 heure : 94 15/16
3 0/0 Français 65 1/4
5 0/0 1871. 104 1/8
Morgan. pr. 105 3/4

Mars	Bourse du 9 Oct.	Précéd. ciot.	Prem. cours	Plus haut	Dern. cours	VALEURS		Précéd. ciot.	Dern. cours	OBLIGATIONS		Précéd. ciot.	Dern. cours	VALEURS ÉTRANGÈRES		Dern. cours	à l'ordre	Remb.	Dernier revenu	Prochain tirage	BOURSE DE LILLE du 9 oct.			
						Précéd. ciot.	Dern. cours			Précéd. ciot.	Dern. cours			Précéd. ciot.	Dern. cours									
00/0	65 75	65 90	65 90	65 75	65 75	Vice-roi 1870.	373 3/4	370 3/4	Trésor.	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	Omaniales.	294 3/4	294 3/4	90	100	3	1 mars	Lille 1860.	avril 75	93 50	94 50
00/0	65 83	65 90	65 83	65 90	65 83	Espagne 3 0/0 ext. c.	21 1/2	21 1/2	Départ. d. la Seine	477 1/2	477 1/2	477 1/2	477 1/2	Autrich. converti.	671 1/8	671 1/8	90	100	3	1 fév.	Lille 1863.	janv 75	92 75	92 50
00/0	65 90	65 90	65 90	65 90	65 90	J. juillet.	21 1/2	21 1/2	Ville, 1855-1860.	492 1/2	492 1/2	492 1/2	492 1/2	Egyptien 1866	480 00	480 00	90	100	3	1 déc.	Lille 1868.	juil 75	92 50	470 00
00/0	65 90	65 90	65 90	65 90	65 90	Pagnés.	21 1/2	21 1/2	1865	497 1/2	497 1/2	497 1/2	497 1/2	1868	76 3/4	76 3/4	48	50	22	10 fév.	Roubaix-Tourcoing.	janv 75	92 50	445 00
00/0	65 90	65 90	65 90	65 90	65 90	1865	21 1/2	21 1/2	1865	497 1/2	497 1/2	497 1/2	497 1/2	1873	53 3/4	53 3/4	48	50	22	10 fév.	Dunkerque.	fév 75	92 50	518 75
00/0	65 90	65 90	65 90	65 90	65 90	1865	21 1/2	21 1/2	1873	497 1/2	497 1/2	497 1/2	497 1/2	1873	53 3/4	53 3/4	48	50	22	10 fév.	Amiens.	mai 74	92 50	94 00
00/0	65 90	65 90	65 90	65 90	65 90	1865	21 1/2	21 1/2	1873	497 1/2	497 1/2	497 1/2	497 1/2	1873	53 3/4	53 3/4	48	50	22	10 fév.	Département du Nord.	nov 74	92 50	89 50
00/0	65 90	65 90	65 90	65 90	65 90	1865	21 1/2	21 1/2	1873	497 1/2	497 1/2	497 1/2	497 1/2	1873	53 3/4	53 3/4	48	50	22	10 fév.	Caisse de Lille, Verley, Decroix et Cie.	juil 75	92 50	891 25
00/0	65 90	65 90	65 90	65 90	65 90	1865	21 1/2	21 1/2	1873	497 1/2	497 1/2	497 1/2	497 1/2	1873	53 3/4	53 3/4	48	50	22	10 fév.	Caisse d'Escompte Pérot et Cie.	juil 75	92 50	806 25
00/0	65 90	65 90	65 90	65 90	65 90	1865	21 1/2	21 1/2	1873	497 1/2	497 1/2	497 1/2	497 1/2	1873	53 3/4	53 3/4	48	50	22	10 fév.	Idem Actions nouvelles, 125 francs payés.	juil 75	92 50	600 00
00/0	65 90	65 90	65 90	65 90	65 90	1865	21 1/2	21 1/2	1873	497 1/2	497 1/2	497 1/2	497 1/2	1873	53 3/4	53 3/4	48	50	22	10 fév.	Crédit du Nord, 300 francs versés.	mai 75	415 00	485 00
00/0	65 90	65 90	65 90	65 90	65 90	1865	21 1/2	21 1/2	1873	497 1/2	497 1/2	497 1/2	497 1/2	1873	53 3/4	53 3/4	48	50	22	10 fév.	Comptoir commercial H. Devilder et Cie.	juil 75	92 50	815 00
00/0	65 90	65 90	65 90	65 90	65 90	1865	21 1/2	21 1/2	1873	497 1/2	497 1/2	497 1/2	497 1/2	1873	53 3/4	53 3/4	48	50	22	10 fév.	Caisse C. Dathis et Cie, tout payé.	juil 75	92 50	497 50
00/0	65 90	65 90	65 90	65 90	65 90	1865	21 1/2	21 1/2	1873	497 1/2	497 1/2	497 1/2	497 1/2	1873	53 3/4	53 3/4	48	50	22	10 fév.	Caisse Platel et Cie, tout payé.	juil 75	92 50	560 00
00/0	65 90	65 90	65 90	65 90	65 90	1865	21 1/2	21 1/2	1873															